

# Guide Pratique ACCESSIBILITE socio-professionnels du Grand Montauban



Office de  
**Tourisme**  
Grand Montauban

# Marque Tourisme Handicap

---



## De quoi parle t'on ?

**La Marque Tourisme & Handicap** est un label d'État qui reconnaît et valorise les lieux, services et structures touristiques engagés dans une démarche d'accessibilité pour tous.

Elle garantit **un accueil adapté et une information fiable**, homogène et vérifiable à destination des personnes en situation de handicap.

Ce label prend en compte 4 familles de handicap :

- moteur
- visuel
- auditif
- mental / cognitif

Il permet de **rassurer les clientèles concernées**, d'améliorer l'accessibilité des prestations touristiques et de **valoriser l'engagement des professionnels** auprès d'un large public.

## Combien ?

👉 **La labellisation est volontaire, gratuite et accompagnée.**

Le seul coût correspond à la location d'une plaque de la marque auprès de l'Association Tourisme & Handicaps, soit 220€ HT pour 5 ans.

# Pourquoi s'engager dans l'accessibilité ?

---



**S'engager dans l'accessibilité est un véritable levier de développement pour votre établissement.**

Au-delà des obligations réglementaires, cette démarche permet **d'élargir votre clientèle** (personnes en situation de handicap, seniors, familles avec poussettes, clientèles temporaires), **d'améliorer la qualité globale de l'accueil et de renforcer la satisfaction et la fidélisation des visiteurs.** Elle contribue également à **valoriser votre image, à anticiper les évolutions réglementaires et à vous positionner comme un acteur engagé d'un tourisme responsable et inclusif**, aujourd'hui fortement soutenu par les politiques touristiques régionales.

---

## La Région Occitanie vous aide

👉 À ce titre, la Région Occitanie met en avant les bénéfices du tourisme accessible :

<https://pro.tourisme-occitanie.com/engagements-prioritaires/tourisme-accessible/laccessibilite-pourquoi-sengager/>

# Avancer dans l'accessibilité, même sans label

---

Même si vous n'êtes pas encore prêt à candidater à **la Marque Tourisme & Handicap**, de nombreuses actions simples peuvent améliorer l'accessibilité de votre établissement et rassurer vos visiteurs.



## Comment ?

### 1. Informer clairement

- Indiquez vos moyens d'accès, équipements et services adaptés (chaise haute, cheminement sans marche, documents en gros caractères...).
- Mettez à jour vos descriptions en ligne et soyez honnête sur ce qui est accessible ou non.

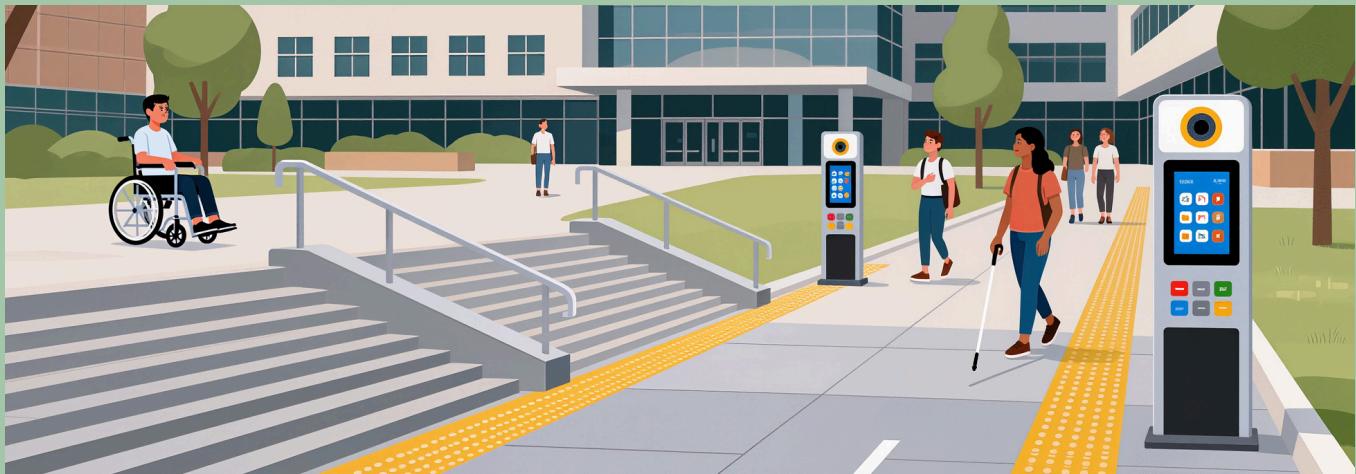
### 2. Observer et repérer

- Faites un état des lieux de vos infrastructures : entrée, cheminement, places assises, éclairage, sanitaires.



**Demandez à une personne extérieure de tester vos parcours et de vous faire un retour.**

# Avancer dans l'accessibilité, même sans label



## Comment ?

### 3. Prioriser les améliorations

- **Actions rapides :** signalétique, information détaillée, tapis d'accès.
- **Améliorations techniques :** rampes, barres d'appui, signalisation contrastée.
- **Actions à long terme :** aménagements structurels.

### 4. Former vos équipes

- **Sensibilisez le personnel à l'accueil** des personnes en situation de handicap, à l'écoute active et à l'adaptation de la communication.
- **Des formations sont disponibles** via associations, CCI ou organismes spécialisés.

### Exemples concrets selon vos structures

- **Hébergements** : indiquer l'accessibilité sur le site, prévoir une chambre adaptée, signalétique lisible, personnel formé.
- **Restaurants** : accès facilité, menus lisibles, aménagement des tables, explications des plats si besoin.
- **Sites touristiques / culturels** : informer sur l'accessibilité, supports simplifiés ou visuels, espaces de repos, discours adapté.
- **Activités de loisirs** : décrire l'activité et ses contraintes, identifier les adaptations possibles, rester à l'écoute des besoins spécifiques.

👉 **L'accessibilité commence par l'information et un accueil attentif.**

# Où trouver des ressources et des conseils ?

Pour avancer dans **l'accessibilité touristique** et préparer éventuellement votre candidature à la **Marque Tourisme & Handicap**, de nombreux organismes peuvent vous conseiller et vous accompagner.

## 📍 **Contacts nationaux :**

- **Atout France - Gestionnaire opérationnel du label**  
✉️ [tourismeethandicap@atout-france.fr](mailto:tourismeethandicap@atout-france.fr)
- **Association Tourisme & Handicaps - Ressources pro & documentation**  
✉️ [ass-tourisme-et-handicaps@tourisme-handicaps.org](mailto:ass-tourisme-et-handicaps@tourisme-handicaps.org)  
🔗 [tourisme-handicaps.org](http://tourisme-handicaps.org)
- **Réseau Tourisme & Handicap et associations spécialisées par type de handicap**
- **AcceSens - Formations et prestations sur le Tourisme Accessible**  
🔗 [accesens.com/prestations-formations](http://accesens.com/prestations-formations)

## 📍 **Contacts régionaux (Occitanie) :**

- **Ressource régionale Tourisme & Handicap** : Marion Saint-Martin  
✉️ [marion.saint-martin@crtoccitanie.fr](mailto:marion.saint-martin@crtoccitanie.fr)

## 📍 **Contacts départementaux - Tarn-et-Garonne :**

- **ADT Tarn-et-Garonne** : Fabienne Poivre  
✉️ [fabienne.poivre@tourisme82.com](mailto:fabienne.poivre@tourisme82.com) | ☎ 05 63 21 79 60
- **MDPH Tarn-et-Garonne - Conseils sur besoins spécifiques et accessibilité**

28 rue de la Banque, 82000 Montauban | ☎ 05 63 91 77 50

## **Ces organismes peuvent vous aider à :**



- ✓ Préparer votre dossier de candidature
- ✓ Réaliser l'auto-évaluation de vos prestations
- ✓ Identifier les aménagements prioritaires à mettre en place

# L'Office de Tourisme du Grand Montauban à vos côtés

---



L'Office de Tourisme du Grand Montauban accompagne et conseille les socioprofessionnels :

- dans la **compréhension de la Marque Tourisme & Handicap**,
- dans l'identification de **premières actions simples**,
- dans l'orientation vers les **bons interlocuteurs**,
- et, le cas échéant, dans une **démarche de labellisation**.

---

## Notre référente au sein de notre équipe:

👉 **Caroline Hodouin**

✉ [chodouin@ville-montauban.fr](mailto:chodouin@ville-montauban.fr)

📞 +33 (0)5 63 63 06 08



# Publier et valoriser vos informations d'accessibilité

---



Même sans disposer du label, il est essentiel de rendre visible et transparente l'accessibilité de votre établissement.

## Comment ?

👉 Vous pouvez référencer gratuitement votre structure **sur la plateforme nationale Acceslibre** (beta.gouv.fr) :

<https://acceslibre.beta.gouv.fr>

## A quoi ça sert ?

Cette plateforme permet de **décrire précisément votre accessibilité**, de **renseigner les différents types de handicaps**, et **d'informer les visiteurs avant leur venue**.

Elle vous permet de **vous positionner comme un acteur engagé** et de faciliter éventuellement votre progression vers une future labellisation.

**C'est un moyen simple et efficace d'améliorer votre visibilité immédiate !**



# OFFICE DE TOURISME DU GRAND MONTAUBAN

4, Rue du Collège - Esplanade des Fontaines  
BP 201 - 82002 Montauban Cedex  
Tél : +33 (0)5.63.63.60.60.  
[info@montauban-tourisme.com](mailto:info@montauban-tourisme.com)  
[www.montauban-tourisme.com](http://www.montauban-tourisme.com)

---

## HORAIRES

---

### TOUTE L'ANNEE

- Du lundi au samedi  
de : 9h30 à 13h et  
de 14h à 18h
- De mai à septembre  
ouverture les jours  
fériés (sauf 1er mai)  
de : 9h30 à 13h.
- De juin à septembre  
ouverture les  
dimanches et jours  
fériés : 9h30 à 13h.

